Sarcelles

LE MAGAZINE



Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2014. Nous traversons actuellement une période économiquement compliquée qui, nous le savons, touche beaucoup d'entre vous. C'est dans ce contexte difficile qu'il faut d'autant plus s'attacher à rester mobilisés pour l'avenir.
En 2014, vous serez ainsi invités à vous exprimer sur l'avenir de notre territoire, en donnant votre avis sur le Contrat de Développement Territorial (CDT) qui fixe les grands projets d'aménagement urbain de l'agglomération Val de France pour les 20 prochaines années, ainsi que sur la construction du Dôme et le futur boulevard du Parisis qui facilitera nos déplacements dans le département.
La mise en service du T5 cet été a marqué une étape dans le transport de proximité et les déplacements de chacun d'entre vous. En 2014, les aménagements urbains se poursuivront pour faciliter encore la circulation dans et autour de notre ville.
Enfin, parmi les projets en cours, citons la ZAC Pointe Trois-Quarts, dont l'aménagement est en bonne voie. En reliant Lochères et le centre ancien, elle permettra d'apporter de nouveaux services à la population, tout en participant au développement économique de la ville.

À toutes et à tous, une bonne et heureuse année.

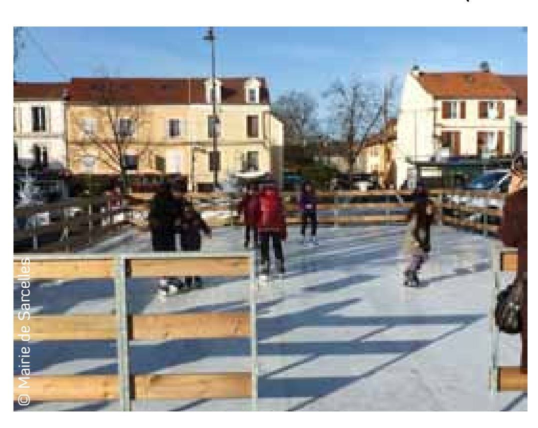
La municipalité

Sarcelles, le magazine n° 46
Directeur de la publication : François Pupponi
• Rédaction en chef : Ophélie Serdoz
• Photos : Service communication, Sandrine Gauthier, Victor Alexandre et ArchMen (sauf mention contraire) • Photo couverture : Icade promotion • Conception éditoriale et graphique, mise en pages : Scoop communication • Rédaction : Scoop communication, Sandrine Gauthier, Victor Alexandre et Lætitia Delouche
• Tirage : 25 000 exemplaires • Impression : ETC-INN • Dépôt légal : 2e trimestre 2013 • n° ISSN : 1274-8773 • Contact mairie : 01 34 38 21 40
Site Internet : www.sarcelles.fr
courriel : comsarcelles@yahoo.fr
Imprimé sur papier PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

NOËL ILLUMINE
LE VILLAGE DE SARCELLES

Devenu un rendez-vous incontournable et une tradition à la veille de Noël, les festivités organisées les 14 et 15 décembre au village ont connu cette année encore un véritable succès !

Reliés par la rue Pierre-Brossolette, rendue piétonne pour l'occasion, le marché de Noël et la fête foraine ont attiré pendant deux jours petits et grands, dans la magie des illuminations. C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féérie de Noël que les visiteurs ont pu découvrir décorations, articles de fête, produits du terroir et fabrications artisanales, en déambulant au milieu des 25 chalets dressés pour l'occasion sur le parking des Marais. Les associations et commerçants Sarcellois avaient répondu présents, tout comme le comité de quartier, dont la dégustation de vin chaud a connu une forte affluence. De l'autre côté, place de Verdun, manèges et auto-tamponneuses étaient au rendez-vous… Durant ces deux journées, les enfants ont pu se faire prendre en photo avec le Père Noël et repartir tout sourire avec leur souvenir en main, avant d'aller admirer la crèche vivante et d'essayer de caresser les animaux de la ferme pédagogique… Le temps fort du samedi fut le spectacle proposé comme chaque année à la salle André-Malraux. Précédée par un concert de l'Harmonie de Sarcelles, la pièce « Le kid, enfin tranquille ou presque » fut très applaudie par les enfants (et leurs parents), qui se sont vu distribuer, à la sortie de la salle, une pluie de bonbons ! Après une dégustation de chocolat chaud et la remise des traditionnels lampions et bâtons lumineux, c'est accompagnés de la parade des lutins, de la mascotte et de tous les artistes que les Sarcellois se sont dirigés en famille vers le jardin public. Là, le feu d'artifice de Noël a brillé de mille feux dans les yeux de tous. Le lendemain, la projection de « Mission : Noël, les aventures de la famille Noël » à la salle Jacques-Berrier a séduit un public venu en nombre, qui a pu terminer après la projection les derniers bonbons du Père Noël… en attendant le grand jour.


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles

Rétrospectives

Cérémonie de la citoyenneté française

Le lundi 9 décembre à 18 h 30 a eu lieu à la salle André-Malraux la cérémonie d'entrée dans la citoyenneté française : une centaine de Sarcellois se sont vu remettre officiellement leur carte nationale d'identité en présence de leur famille.


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles

Armistice du 11 novembre 1918

Pour la dernière commémoration avant le centenaire, plus de 150 personnes ont assisté aux traditionnels dépôts de gerbes le 11 novembre dernier.


© Mairie de Sarcelles

Les meilleurs bacheliers récompensés

Le 12 septembre, les 68 bacheliers Sarcellois ayant obtenu une mention au bac 2013 ont été récompensés par la Caisse des écoles, qui leur a notamment remis un pass pour la saison culturelle.

Thé dansant pour les personnes handicapées

C'est dans une ambiance conviviale que se sont déroulés les dimanche 13 octobre et dimanche 9 décembre les très appréciés goûters gourmands musicaux réservés aux personnes handicapées.

Commémoration du 17 octobre 1961

La cérémonie en hommage aux Algériens tués ou arrêtés le 17 octobre 1961 a rassemblé une cinquantaine de Sarcellois le 17 octobre dernier, devant la stèle commémorative du centre sportif Nelson-Mandela.

Championnat de France de tennis

Comme neuf autres équipes de 1re division masculine engagées dans le championnat de France de tennis, l'équipe de l'A.A.S. Sarcelles tentait cette année de décrocher le titre. Après avoir accueilli trois rencontres à domicile les 16, 23 et 27 novembre, suivies de deux déplacements en Province, Sarcelles s'est hissée jusqu'au carré final, avant de s'incliner en demi-finale contre Lille. Bravo pour ce beau parcours et rendez-vous l'an prochain !


© Mairie de Sarcelles

De nouveaux Sarcellois médaillés du travail

Pas moins de 71 médailles du travail ont été décernées par le député-maire le 17 novembre dernier aux travailleurs Sarcellois, à la salle André-Malraux, en présence de leur famille.



Carton plein pour le Forum des associations

Loisirs, sports, vie sociale, syndicale ou politique… 87 associations sarcelloises s'étaient donné rendez-vous dimanche 6 octobre à l'Espace du Champ de Foire pour présenter leurs activités aux habitants, petits et grands. La journée, placée sous le signe de la rencontre et de l'échange, a été ponctuée par des danses, des chants et des animations folkloriques. Un franc succès pour cette nouvelle édition qui témoigne comme chaque année de la richesse de la vie associative à Sarcelles.



Remise des récompenses des jardins et balcons fleuris

Le lundi 18 novembre, à la salle André-Malraux, a eu lieu la remise des récompenses pour les plus beaux jardins et balcons fleuris. Félicitations aux lauréats !



La maison de quartier Valéry-Watteau a fêté ses 20 ans !

Le 22 novembre, c'est autour d'une exposition photos et d'une vidéo retraçant deux décennies d'activités que la maison de quartier Valéry-Watteau a accueilli les habitants pour partager un grand gâteau d'anniversaire.





Des squares flambants neufs

Depuis 2012, les quartiers Pasteur et Sablons ont bénéficié d'un réaménagement de leurs espaces verts : les squares Delpech et Duparc ont ainsi été rénovés et trois nouveaux squares ont vu le jour : Montaigne, Manet et Dufy. Ils ont tous été inaugurés le samedi 19 octobre, lors d'un circuit pédestre. Prochaine étape : le bois de Lochères…

L'ÉCOLE ROMAIN-ROLLAND OPÉRATIONNELLE

Reconstruite avenue Joliot-Curie, la nouvelle école maternelle Romain-Rolland a été livrée à la Toussaint. Quelque 200 enfants ont donc pris possession des lieux le 7 novembre, dès leur retour de vacances. L'école a été officiellement inaugurée le dimanche 14 décembre en présence des financeurs, des parents d'élèves et des enfants invités pour l'occasion. Le bâtiment, qui comprend deux niveaux et huit classes sur près de 2 400 m², comprend une salle de motricité s'ouvrant sur un jardin pédagogique, un accueil de loisirs, des espaces de récréation et une cantine dont la capacité a été doublée.



© Mairie de Sarcelles

L'avis de Mme Vasseur, *directrice de l'école Romain-Rolland :*

« Cela fait 15 ans que je suis directrice d'école à Sarcelles. Déjà à l'époque on parlait de rénover les écoles de la ville. J'ai ainsi vu la rénovation de Mermoz, de Dunant... et aujourd'hui c'est à notre tour ! L'ancienne école, située rue de Broglie, était un bâtiment ancien : les parties collectives étaient devenues trop petites et les locaux vétustes. Le chauffage avait du mal à être efficace, compte tenu des fenêtres en bois, et parfois il pleuvait dans les classes ! Notre patience a été récompensée puisqu'après 14 mois de travaux, la nouvelle école est enfin prête : plus lumineuse, plus colorée et surtout plus grande ! La salle de jeux, le dortoir, l'accueil de loisirs, la cantine...toutes les pièces sont plus grandes, enfin on respire ! »



© Mairie de Sarcelles

La nouvelle école Romain-Rolland accueille 200 enfants de maternelle.

L'avis des parents d'élèves :

Mme Khomsi, parent de deux enfants à la maternelle Romain-Rolland :

« La nouvelle école est très belle, il y a de grands espaces, les salles sont spacieuses et colorées, c'est très gai pour les enfants. Mais quel dommage de l'avoir construite juste devant un marché. Chaque mardi et vendredi matin, il est très difficile d'accéder à la porte d'entrée à cause des étals, surtout avec les poussettes ».

Mme Robert, parent d'un enfant en petite section à la maternelle Romain-Rolland :

« La construction de la nouvelle école maternelle Romain-Rolland était très attendue. Et je dois dire que l'on voit nettement la différence : les classes sont plus grandes, plus claires et plus propres. Avant, tout était trop petit : dans le dortoir, les matelas étaient posés par terre. Les conditions d'accueil de nos enfants se sont grandement améliorées ».



© Mairie de Sarcelles

LA NOUVELLE MATERNELLE CHANTEPIE **BIENTÔT PRÊTE**


© Mairie de Sarcelles

Après les enfants de l'école élémentaire Chantepie, qui ont investi des locaux flambants neufs en septembre 2012, ce sera au tour des enfants de maternelle de prendre possession de leur nouvelle école au début de l'année 2014. À vrai dire, ils n'auront que la cour à traverser puisqu'ils occupaient le même bâtiment que leurs aînés depuis un an et demi. Cette nouvelle construction, qui s'étend sur près de 3 600 m², comprend huit classes sur deux niveaux, une salle de motricité, un accueil loisirs maternel, une cantine et des espaces de récréation. Les travaux de construction, d'un montant de 11,5 M€ au total pour les deux écoles, auront donc duré 28 mois. Le déménagement des enfants de maternelle va libérer de l'espace et permettre le réaménagement de l'école élémentaire. Ainsi, une partie du bâtiment accueillera, d'ici le printemps 2014, le centre social Rosiers-Chantepie.

VIF SUCCÈS
POUR LA 16E BIENNALE DE LA GRAVURE

Tous les deux ans depuis 1980, Sarcelles devient pendant deux semaines la capitale mondiale de l'estampe. Avec le parrainage du ministère de la Culture et de la Communication, cette 16e édition de la Biennale internationale de la gravure s'est tenue du 23 novembre au 8 décembre 2013 au cœur du vieux Sarcelles. Installée sur près de 1 000 m², cette biennale 2013 accueillait au total près de 400 gravures de 200 artistes de renom. Le Brésil, le Canada, l'Inde, l'Italie et la Pologne, partenaires de la Biennale, faisaient partie des 30 nationalités représentées. M.Tan Sri Ismail Omar, ambassadeur de Malaisie, un des deux pays invités d'honneur avec la Thaïlande, ainsi que Riccardo Licata, président d'honneur de la Biennale, étaient présents lors du vernissage du 23 novembre.


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles

Le 1er prix de la ville de Sarcelles a été remis à Bruno Mathon et le 2e prix au thaïlandais Kraisak Chirachaisakul, tandis que le prix Résidence, est revenu à NurulJannah Md. Zubir, étudiante de Malaisie. Six autres prix ont par ailleurs été remis par les partenaires de la Biennale à des étudiants des Beaux-Arts de Paris. Cette année encore, l'événement a attiré de nombreux passionnés de cet art en perpétuelle mutation, entre modernité et tradition. Rendez-vous en 2015 !





BRIGITTE THONNON
LA PLUS JEUNE PORTE-DRAPEAU D'ÎLE-DE-FRANCE

À première vue, rien ne distingue Brigitte Thonnon, en 6e à l'école du Saint-Rosaire de Sarcelles, des autres filles de sa classe. Pourtant, à 11 ans, cela fait déjà plus de cinq ans qu'elle est porte-drapeau lors de toutes les cérémonies officielles de Sarcelles. *« Elle a commencé à 6 ans »* se souvient Mme Graux, sa grand-mère. *« Bien sûr, avec un grand-père ancien militaire et président des anciens combattants de Sarcelles, elle avait de qui tenir. Mais on sent bien qu'elle fait ça avec cœur, et pas pour nous faire plaisir ».* Au départ, Brigitte a commencé avec un petit drapeau bleu-blanc-rouge, à sa taille. *« Puis, elle a eu un "vrai" drapeau brodé. Elle en est très fière. C'est le député-maire qui le lui a remis et, bien qu'on ait fait raccourcir le manche, il reste assez lourd ».* Peu importe, Brigitte continue à être de toutes les commémorations et les défilés. Elle est la plus jeune porte-drapeau d'Île-de-France et, à ce titre, elle a été invitée par l'Office national des anciens combattants (Onac) et Victimes de Guerre, avec 24 jeunes porte-drapeaux de toute la France, à assister au défilé du 14 juillet 2013 sur les Champs-Elysées, suivi d'une visite des Invalides. Elle a ensuite participé au ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe, avant d'admirer le feu d'artifices depuis un bateau-mouche. Une journée mémorable pour Brigitte, qui espère continuer longtemps ce *« devoir de mémoire »*, même si son entrée au collège marque une étape : priorité aux études pour celle qui se verrait bien plus tard militaire ou gendarme...

« On sent bien qu'elle fait ça avec cœur »


© DR


Les différentes régions étaient représentées à travers les 25 jeunes porte-drapeaux ; dont l'Ile-de-France représentée par Brigitte Thonon.
© DR

35 LOGEMENTS NEUFS
AUX SABLONS

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers Pasteur et Sablons, un immeuble de 35 logements allant du 2 au 5 pièces, situé rue Valadon, a été livré en novembre, après 18 mois de travaux. Propriété du bailleur Osica, le bâtiment comportera en RDC un cabinet médical réunissant trois médecins généralistes et un dentiste, auparavant situés au sein du centre commercial des Castors.


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles


© Mairie de Sarcelles

LA RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DES SABLONS **SUR LES RAILS !**

En cours d'acquisition par la commune, le Centre social des Sablons, construit en 1960, avait bien besoin d'un coup de jeune ! C'est pourquoi des travaux de réhabilitation et d'extension, démarreront dès les formalités de cession réalisées.



© Mairie de Sarcelles

LA ZAC POINTE TROIS-QUARTS
EN BONNE VOIE

© Mairie de Sarcelles

La réalisation de la zone d'aménagement concerté de la Pointe Trois-Quarts, située à l'ouest du Grand ensemble, progresse. Les travaux de construction de l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Croix-Rouge sont en bonne voie, avec la pose de la première pierre le 7 octobre dernier. De son côté, le cinéma multiplexe a reçu un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial et devrait donc pouvoir ouvrir ses portes en 2014. La chocolaterie Sarcelloise Damyel, à l'étroit dans ses locaux de l'avenue Paul-Valéry, a également décidé de rejoindre la Zac. Tous les travaux de voirie sont aujourd'hui terminés et les travaux en cours se poursuivent du côté des concessions Ford et Renault, du laboratoire d'analyses médicales et de la station-essence Auchan. En reliant Lochères et le centre ancien, cette Zac permettra d'apporter de nouveaux services à la population, tout en participant au développement économique de la ville.

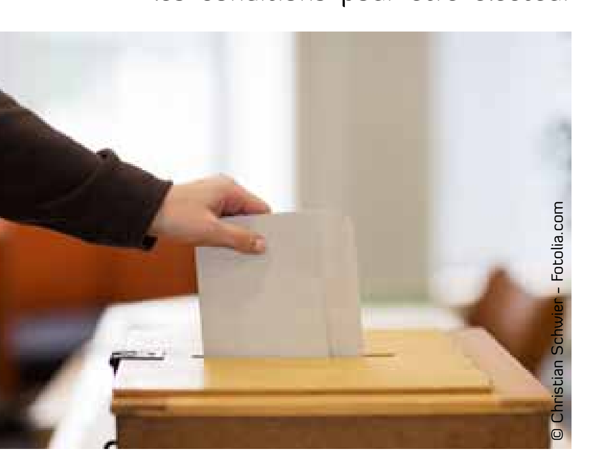


© Mairie de Sarcelles

ÉLECTIONS 2014 :
MODE D'EMPLOI

L'année 2014 sera marquée par les élections municipales des dimanches 23 et 30 mars, ainsi que par les élections européennes, qui auront lieu le 25 mai. Voici ce qu'il faut savoir pour voter dans les meilleures conditions.

Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir. À Sarcelles, 30 bureaux de vote sont répartis dans les différents quartiers de la ville *(voir liste ci-dessous)*. Chaque électeur Sarcellois a reçu sa carte électorale en 2012, à l'occasion des élections présidentielles. Les personnes qui ne sont pas inscrites et qui remplissaient les conditions pour être électeur avaient jusqu'au 31 décembre 2013 pour s'inscrire sur les listes électorales. À partir du 1er janvier et jusqu'au dixième jour précédant le premier tour du scrutin (à savoir le 13 mars), peuvent encore demander leur inscription sur les listes électorales les personnes concernées par l'article L.30 du code électoral : les jeunes ayant 18 ans entre le 1er mars et le 23 mars 2014, les personnes ayant acquis la nationalité française ou ayant emménagé à Sarcelles après le 31 décembre 2013, ceux ayant recouvrés leurs droits civiques... Ces nouveaux électeurs recevront dès le mois de mars leur carte électorale par voie postale.



© Christian Schwier - Fotolia.com

Attention : il est important de bien vérifier le bureau de vote auquel vous êtes rattaché, afin d'éviter des déplacements inutiles. Celui-ci est précisé lisiblement en haut à l'intérieur de la carte électorale, à la rubrique « lieu de vote ». Si vous vous présentez dans le mauvais bureau de vote, vous ne pourrez tout simplement pas voter : il vous sera demandé de vous présenter dans le bureau de vote dont vous dépendez.

Établir une demande de procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre le jour du scrutin dans votre bureau de vote, vous pouvez donner procuration à un autre électeur de votre choix, mandataire, inscrit lui aussi sur la commune de Sarcelles. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Pour établir une procuration, il suffit de se rendre soit au commissariat, soit à la gendarmerie, soit au tribunal d'Instance (ou à l'ambassade si vous êtes hors de France). Vous devrez présenter votre carte

Liste et adresse des bureaux de vote :

8e circons.	bureau n°1	**Hôtel de ville,** 3 rue de la Résistance
8e circons.	bureau n°2	**École maternelle Marcel-Lelong,** rue Thévenin
8e circons.	bureau n°3	**Groupe scolaire Marcel-Lelong primaire,** rue Thévenin
7e circons.	bureau n°4	**Groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie,** rue de Picardie
7e circons.	bureau n°5	**Groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie,** rue de Picardie
8e circons.	bureau n°6	**Groupe scolaire Jules-Ferry,** rue Gabriel-Péri
8e circons.	bureau n°7	**École maternelle Le Bel Air,** rue du Four Défait
8e circons.	bureau n°8	**Groupe scolaire Val Fleuri,** 12 rue des Chardonnerettes
7e circons.	bureau n°9	**Groupe scolaire Chantepie,** allée des Merlettes
8e circons.	bureau n°10	**Groupe scolaire Marcel-Lelong primaire,** rue Thévenin
8e circons.	bureau n°11	**Groupe scolaire Émile-Zola,** rue Émile-Zola
8e circons.	bureau n°12	**Ecole maternelle Saint-Exupéry,** 1 allée Voltaire
8e circons.	bureau n°13	**Groupe scolaire Anatole France,** allée Jean-Jacques-Rousseau
8e circons.	bureau n°14	**Groupe scolaire Jean-Jaurès,** 8 avenue Pierre-Kœnig
8e circons.	bureau n°15	**Groupe scolaire Jean-Jaurès,** 8 avenue Pierre-Kœnig


LIEU DE VOTE
① HOTEL DE VILLE
3 RUE DE LA RESISTANCE
SARCELLES
Circonscription : 8 1

NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE

② 2 200 ③ DUPOND Martin
3 RUE DE LA RESISTANCE ④ 1
95200 SARCELLES

③ 22/03/1996 ③ VAL-D'OISE ③ SARCELLES

Signature du Maire | Cachet de la Mairie | Signature du titulaire

Comment bien lire sa carte d'électeur ?

① **Adresse du bureau de vote**

② **Numéro de l'électeur sur la liste du bureau de vote**

③ **État-civil de l'électeur**

④ **Numéro du bureau de vote**

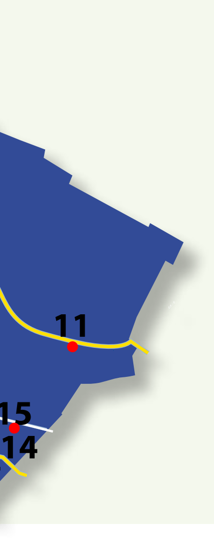
d'identité et remplir sur place une attestation sur l'honneur justifiant votre absence le jour du vote. La validité de la procuration est limitée à un seul scrutin. Toutefois, si vous êtes dans l'impossibilité de façon durable de vous rendre à votre bureau de vote, elle peut être établie pour une durée maximale d'un an (trois ans pour les électeurs établis hors de France). Ensuite, une fois établie, la procuration doit être envoyée par recommandé à la mairie de Sarcelles. Pour que la procuration soit valable, elle doit être réceptionnée par la mairie, au plus tard la veille du scrutin.

Européennes : une élection qui compte

Souvent considérées comme moins importantes que les élections nationales, les élections européennes présentent pourtant un intérêt majeur pour les 500 millions d'habitants des pays de l'Union. Organisées dans les 28 états membres entre le 22 et le 25 mai prochain (en France, le 25 mai), elles permettront de renouveler pour 5 ans au suffrage universel direct les 751 députés du Parlement Européen, qui contrôlent les dépenses du budget européen.

Les élections communautaires

La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 et son décret d'application du 18 mai 2013 ont apporté d'importantes modifications concernant notamment l'élection des conseillers communautaires, qui seront désormais élus au suffrage universel direct selon des modalités identiques à celles des conseillers municipaux. Les 23 et 30 mars, les électeurs voteront donc à la fois pour les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Membre de la communauté d'agglomération Val de France, la ville de Sarcelles comptera ainsi 21 conseillers communautaires. À noter : depuis l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2013, notre communauté d'agglomération regroupe, en plus de la ville Sarcelles, les communes d'Arnouville, Bonneuil-en-France, Garges-lès-Gonesse, Gonesse et Villiers-le-Bel.



7e circons.	bureau n°16	**Groupe scolaire Pauline-Kergomard,** avenue Auguste-Perret
8e circons.	bureau n°17	**École maternelle Romain-Rolland,** allée de Broglie
7e circons.	bureau n°18	**Groupe scolaire Pauline-Kergomard,** avenue Auguste-Perret
8e circons.	bureau n°19	**Groupe scolaire Louis-Pasteur,** 6 boulevard Maurice-Ravel
7e circons.	bureau n°20	**Groupe scolaire Henri-Dunant,** avenue Paul-Cézanne
7e circons.	bureau n°21	**École maternelle Jean-Macé,** 2 place Guynemer
7e circons.	bureau n°22	**Groupe scolaire Jean-Macé,** place du Docteur Calmette
8e circons.	bureau n°23	**École maternelle Anne-Franck,** allée Diderot
7e circons.	bureau n°24	**Groupe scolaire Jean-Macé,** place du Docteur Calmette
7e circons.	bureau n°25	**Centre administratif,** 4 place de Navarre
7e circons.	bureau n°26	**Groupe scolaire Albert-Camus,** 20 rue Radiguet
7e circons.	bureau n°27	**École maternelle Robert-Desnos,** 12 avenue de Noailles
7e circons.	bureau n°28	**Groupe scolaire Jean-Mermoz,** 1 allée Déodat-de-Séverac
7e circons.	bureau n°29	**Maison de quartier Les Vignes Blanches,** avenue Anna-de-Noailles
7e circons.	bureau n°30	**Groupe scolaire Jean-Mermoz,** 1 allée Déodat-de-Séverac

RETOUR SUR L'ÉDITION 2013
DE LA SEMAINE SANTÉ

Du lundi 25 au vendredi 29 novembre derniers, la ville et ses partenaires ont organisé, en différents lieux, la nouvelle édition de la Semaine santé. L'occasion pour tous les Sarcellois de se pencher sur leur santé.

À l'initiative du service communal hygiène et santé et de l'Atelier Santé Ville de Sarcelles, cet événement est porté par de nombreux partenaires comme la CPAM, la Caf, le Conseil général du Val-d'Oise ou encore l'Agence régionale de santé (ARS), qui ont resserrés leurs liens dans le cadre de la récente signature du Contrat local de santé (CLS). Pendant la Semaine santé, il a été question de dépistages (VIH, cancer du sein ou des intestins…), d'informations majeures (accès aux soins, complémentaire santé, situations de handicap…), de conseils en prévention (vaccination, habitat insalubre, départ d'incendie domestique…). Tous les aspects de la vie quotidienne, et ils sont nombreux, qui touchent de près ou de loin à la santé ont été abordés. Le public était accueilli sur un espace d'exposition animé par des professionnels et des ateliers étaient proposés sur les thèmes de la naissance, du bien-être, de l'activité physique, etc.



TÉMOIGNAGES

CHRISTIAN


© DR

« Je suis venu un peu par hasard pour faire un changement d'adresse à la Sécu. J'avoue que je ne connaissais pas la Semaine santé mais je trouve que c'est une très belle initiative. Je repars avec plein de documentations sur les différents dépistages et les maladies chroniques. Je vais en parler autour de moi ! Je pense que c'est très important de faire la promotion de ces dépistages gratuits mais qui sont pourtant méconnus ».

KENZO


© DR

« Je suis venu avec un petit groupe de copains de mon centre de loisirs. On a visité la Maison de tous les dangers avec une animatrice qui était très gentille. Elle nous a expliqué que les produits les plus simples pouvaient être les plus dangereux et qu'il fallait faire attention. J'ai trouvé ça très intéressant. Tout à l'heure, on va à l'atelier mieux bouger sur le sport. On va aussi nous parler de nos dents, ça aussi c'est important ! »

MARIE-CHRISTINE


© DR

« J'ai la chance de ne pas travailler le mercredi, c'est pour ça que j'ai pu venir à la maison de quartier qui est juste à côté de chez moi. L'an dernier déjà, j'avais assisté à une conférence très intéressante. Aujourd'hui, je me renseigne sur l'alimentation car j'ai un petit garçon qui ne mange pas très bien, ni à la maison ni à la cantine. C'est une bonne chose qu'il y ait des animateurs pour répondre à nos questions mais ça serait encore mieux si la semaine débordait sur le week-end, pour les gens qui travaillent… ».

TRAMWAY T5 :
ÇA ROULE !

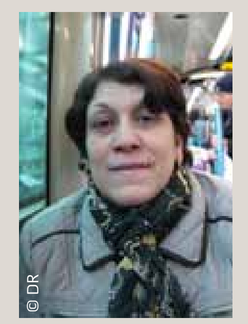
5e ligne de tramway d'Île-de-France reliant Saint-Denis à la gare RER de Garges-Sarcelles et mis en service le 29 juillet dernier, le T5 fête aujourd'hui ses six mois d'existence. L'occasion de faire un rapide bilan de ce nouveau mode de transport à la disposition notamment des Sarcellois. Tout d'abord, et contrairement aux autres tramways franciliens, celui-ci est équipé de pneus. Ce qui, d'après les usagers et les agents de conduite, présente un plus grand confort. Dans les bémols constatés, la régularité du tramway est parfois mise à mal par des soucis de stationnement et même de circulation de riverains sur la plate-forme du T5. Des accidents liés au non-respect de la règlementation routière sont également à déplorer, et sont souvent dus à des automobilistes s'engageant dans des carrefours embouteillés. En condition normale, la fréquence est assez soutenue puisqu'un T5 passe toutes les cinq minutes en heures de pointe et huit minutes le reste de la journée. Autre point positif : toutes les stations et rames sont conçues pour accueillir les personnes à mobilité réduite. À noter que les stations les plus fréquentées sont la station RER Garges-Sarcelles et celle du 8 mai 1945 à Saint-Denis. Enfin, et les témoignages ci-dessous le confirment, la satisfaction est bel et bien au rendez-vous à Sarcelles.

Pour en savoir plus et connaître les détails du tracé du T5 :
www.tramway-t5.fr


© Mairie de Sarcelles



MICRO-TROTTOIR


© DR

BANILA.
SA NOTE AU T5 :
5/5

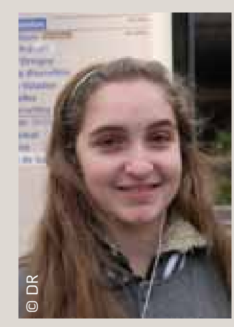
« J'ai commencé à le prendre cet été avec mes enfants, qui l'aiment beaucoup. Je l'utilise régulièrement pour aller aux Flanades. Je trouve que ce tramway embellit la ville et, moi, il me fait gagner du temps par rapport au bus que je prenais avant. »



© DR

ARISTIDE.
SA NOTE AU T5 :
4/5

« Avant, j'allais à Saint-Denis en RER. Maintenant, je prends le T5 et, franchement, je trouve ce moyen de transport très agréable. J'apprécie surtout sa ponctualité. On ne l'attend jamais plus de 10 minutes ! »


© DR

SÉPHORA.
SA NOTE AU T5 :
4,5/5

« Pour moi, le tram est tombé pile au bon moment : je le prends depuis la rentrée pour aller à l'université de Saint-Denis. À part quelques petits incidents, c'est très pratique et moins polluant. »

PRÉVENTION :
TOUTES LES ACTIONS

Des enfants encadrés sur le chemin de l'école, des jeunes en voie de réinsertion, des ados à qui l'on donne un coup de pouce... La ville et ses partenaires œuvrent en faveur de la prévention, partout où elle s'avère nécessaire.

Aux entrées et sorties d'écoles

Facilement repérables avec leur casquette « sécurité école », leurs gants blancs et leur pancarte « stop », 34 agents de sécurisation jalonnent les différents itinéraires des écoliers, aux points les plus sensibles. Mis en place depuis 1995 sur la ville, ce dispositif qui sensibilise les plus jeunes à la sécurité routière et, surtout, rassure les parents a fait ses preuves. Une réelle complicité s'instaure entre les enfants et ces agents qui, s'ils ne font pas un travail de policier, assurent une présence quotidienne sur le terrain.



© Emmanuelle Guillou - Fotolia.com

Au cœur des quartiers

La ville peut compter sur la fondation Opej qui, depuis plus de 30 ans, intervient en matière de prévention spécialisée auprès des 11-25 ans. Qu'ils soient en difficulté d'insertion scolaire ou professionnelle, ils bénéficient du soutien d'une équipe d'éducateurs pour un suivi individuel ou en groupe. « nous avons des locaux à notre disposition pour rencontrer les jeunes, toujours à leur demande. Notre rôle, avec les autres acteurs sociaux, est de faire en sorte qu'ils ne décrochent pas », précise un responsable. Cette année, l'Opej a aidé 550 jeunes sarcellois.



Témoignages


© DR

MARIE,
agent de sécurisation

« Quel plaisir de travailler au contact des enfants, mes poupounes ! Si les parents ne traversent pas dans les clous, je les menace de copier des lignes... C'est important de les sensibiliser, eux et les automobilistes, pour la sécurité de tout le monde. »


© DR



CLARA,
éducatrice à l'Opej

« En se fondant dans un quartier, on va à la rencontre des jeunes en situation de décrochage. Et c'est à leur demande qu'on leur propose un coup de pouce pour les réinsérer. Je me sens utile, surtout en intervenant à l'adolescence, qui est une période charnière. »

Dans les cages d'escalier

Rencontrant un succès grandissant, les chantiers jeunes permettent à des jeunes de 18 à 25 ans de financer leur permis de conduire. Ces chantiers bénéficient du Fond interministériel de la prévention de la délinquance, alloué par l'État, et du soutien financier des bailleurs sociaux. Ils décident des chantiers (là où des travaux de rénovation sont nécessaires), engagent l'entreprise d'insertion, qui fournit la matière première, et le professionnel, un peintre le plus souvent. C'est lui qui, aidé de l'Opej et des animateurs de quartiers, encadre les jeunes pendant les 15 jours, assez intenses, de travaux.

Dans les établissements scolaires

Au sein de la Direction des préventions, le dernier-né des dispositifs de prévention se nomme service civique. Dès janvier, et pendant six mois, deux jeunes volontaires participent à l'élaboration d'un programme d'éducation à la citoyenneté, en lien avec les établissements scolaires et la prévention spécialisée. Objectif : animer une exposition intitulée « Moi, jeune citoyen 9-13 » qui met en perspective les situations quotidiennes des enfants (école, rue, maison...) et les lois ou règles qui s'appliquent.


© contrastwerkstatt - Fotolia.com


© alto81 - Fotolia.com

JUNIOR,
agent de prévention

© DR

« Des jeunes qui ont rénové leur cage d'escalier sont fiers du travail accompli et ils font en sorte de les garder propres. Mais ces chantiers sont surtout un prétexte pour leur permettre de rejoindre un parcours d'insertion et, à terme, les aider à trouver un travail. »

VIDÉOPROTECTION DES ESPACES PUBLICS : LES PREMIÈRES CAMÉRAS SONT PRÊTES

Une dizaine de caméras a été testée en novembre dernier et il est prévu d'en installer une cinquantaine à court terme, pour la protection des personnes et des biens. Les caméras sont placées en priorité dans les lieux fréquentés par le public et exposés à des méfaits, sur la voie publique ou au niveau des édifices publics (gares, écoles, collèges, lycées, abords de marchés...). L'objectif annoncé est de dissuader et d'améliorer la résolution d'affaires judiciaires.

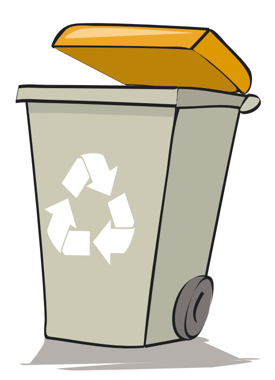

© monticellllo - Fotolia.com

DES TROTTOIRS PROPRES,
UN BIEN-ÊTRE POUR TOUS

La collecte des déchets ménagers et des encombrants est gérée depuis bientôt dix ans par la communauté d'agglomération Val de France. Bien organisée, avec des horaires de passage réguliers, elle doit permettre aux habitants de circuler sur des trottoirs dégagés et propres. Malheureusement, les rues sont trop souvent encombrées de déchets, gênant le passage et générant un problème de santé publique. Un comportement civique respectant les jours et lieux de ramassage suffirait à redonner à nos quartiers leur propreté. Le re-passage des services de nettoyage coûte à la collectivité. Les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique peuvent verbaliser toute personne prise en flagrant délit de dépôt d'ordures inapproprié.

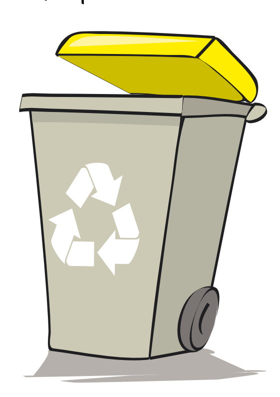
Collecte des déchets non-recyclables (bacs à couvercle orange)

- pour l'habitat collectif : les lundis, mercredis, jeudis et samedis de 5 h à 12 h
- pour l'habitat individuel : les mardis et vendredis de 19 h à minuit.



Collecte des déchets recyclables (bacs à couvercle jaune)

- le mardi : merci de sortir vos bacs la veille, à partir de 18 h



Collecte des encombrants

Service joignable au 0 800 735 736

- Quartiers Gide, Saint-Saëns (Grand ensemble) : le 1er vendredi du mois
- Quartiers Sablons, Camus-Valéry (Grand ensemble) : le 2e vendredi du mois
- Quartiers Saint-Exupéry, Anatole-France, Valéry-Watteau (Grand ensemble) : le 3e mercredi du mois
- Quartiers Mont-de-Gif, Haut-du-Roy, Rosiers, Chantepie, Village (partie Est) : le 4e vendredi du mois
- Quartiers Chauffour, Chardonnerettes, Village (partie Ouest) : le 3e vendredi du mois

Collecte des déchets spéciaux (piles, batteries, radios, solvants...)

Elle se fait auprès du camion planète au Marché du village de 8 h à 12 h, le 1er et le 3e samedi du mois.


© kotoyamagami - Fotolia.com

Pour en savoir plus :
Retrouvez le plan et le calendrier des collectes sur www.agglo-valdefrance.fr

DES NAVETTES
SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS DÉPLACER LIBREMENT

Suite à une baisse de fréquentation, nous vous rappelons qu'une navette circule au Village pour faciliter les déplacements des Sarcellois. Avec un départ situé devant le jardin public, la navette effectue en tout six rotations dans la journée à 9 h 15, 10 h 15, 11 h 15, 13 h 45, 14 h 45 et 15 h 45 et fonctionne tous les jours sauf le samedi après-midi et le dimanche. Grâce à la vingtaine d'arrêts qui ponctuent le parcours, cette navette permet aux personnes âgées d'aller facilement à la pharmacie, à leurs rendez-vous médicaux, au marché et de faire leurs courses. D'une capacité totale de huit personnes, elle est également utilisée par les mamans pour aller chercher leurs enfants à l'école. En parallèle, une navette scolaire au Haut du Roy circule depuis fin novembre, pour pallier le décalage des bus RATP avec les besoins horaires des écoliers. Sur un parcours de 3 km, elle permet aux enfants, en partant à 7 h 50 devant l'école Emile Zola, de rejoindre le collège Victor-Hugo à 8 h 10, avec un retour prévu à 17 h 15 à la sortie de l'établissement.


© Yuri Bizgaimer - Fotolia.com

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2014

Seuls les enfants nés avant le 1er juin 2012 et ayant deux ans révolus le jour de l'inscription pourront faire leur rentrée en maternelle en septembre 2014. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il suffit de prendre rendez-vous au 01 34 38 20 00 (poste 20 44) entre le lundi 13 janvier et le vendredi 30 mai. Vous devrez vous rendre à l'heure fixée au Centre administratif (3e étage), muni du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance des membres composant la famille), du carnet de santé à jour (avec photocopies des pages vaccinales), d'un justificatif de domicile datant de moins deux mois (quittance de loyer, facture de gaz-électricité…) et du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment, pour un enfant déjà scolarisé. En cas d'hébergement, il faudra également fournir une attestation sur l'honneur et un justificatif du domicile de l'hébergeant de la famille.

Renseignements :
Centre administratif (3e étage),
4 place de Navarre
Tél : 01 34 38 20 47


© michaeljung - Fotolia.com

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES AVANCE

Prévue par la loi, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée prochaine pour les écoliers de Sarcelles. Pour en définir les modalités, un comité de pilotage regroupant les acteurs concernés (élus, représentants des parents d'élèves, des enseignants, des services municipaux…) se réunit régulièrement depuis le printemps 2013. Fin novembre, suite au recueil des différents avis des conseils d'école de la ville, un courrier a été envoyé à la directrice académique des services de l'Éducation nationale qui statuera prochainement sur l'organisation de la semaine scolaire qui nous l'espérons tous sera la mieux adaptée aux besoins des enfants.


© Monkey Business - Fotolia.com

© Ainoa - Fotolia.com

SENIORS

Les anciens à l'honneur

Attendu chaque début d'année, le repas des anciens aura lieu les 20 et 21 janvier à l'Espace Venise. Traditionnel ou casher, le repas sera accompagné d'un orchestre, et suivi d'un après-midi dansant.

Le 9 février, une cérémonie sera organisée à la salle André-Malraux pour célébrer les noces d'or et de diamant d'une dizaine de couples Sarcellois qui fêteront avec leurs proches leurs 50 ou 60 ans de mariage. Un buffet sera offert à tous les participants pour clore la cérémonie.

Enfin, le traditionnel gala des seniors se tiendra les 3, 4 et 5 mars à la salle André-Malraux.
Au programme : un spectacle dansant et musical. Réservation gratuite mais obligatoire.

Renseignements auprès du service du CCAS au 01 34 38 20 10.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SARCELLES

La force et la grâce

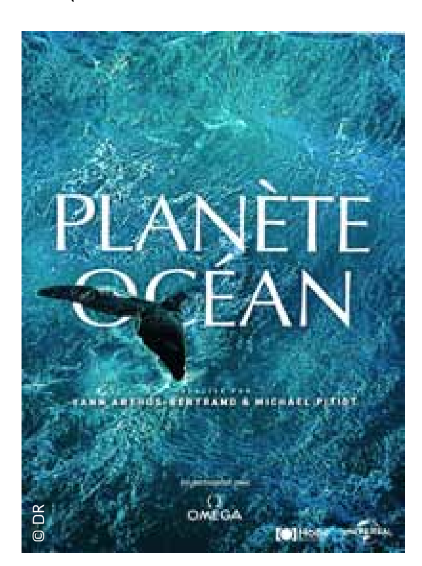
Suite au succès du premier concert de l'Orchestre symphonique de Sarcelles l'an dernier, l'aventure continue cette saison avec un programme prestigieux : l'ouverture de Carmen de Georges Bizet, la Symphonie n°5 de Beethoven et bien sûr Mel Bonis, dont le concerto pour piano sera interprété par la pianiste et compositrice coréenne Sae-Jung Kim, qui jouera également le concerto qu'elle a composé.

Samedi 25 janvier 2014, à 20 h 30
Salle André-Malraux.

GRAND ÉCRAN

Projections cinéma gratuites

Plusieurs films seront à l'affiche à la salle Jacques-Berrier durant le premier trimestre 2014 : *Le prénom*, une comédie avec Patrick Bruel le dimanche 26 janvier à 15 h et le lundi 27 janvier à 14 h, puis *Planète océan*, un magnifique documentaire de Yann Arthus-Bertrand le dimanche 16 février à 15 h. Pour les plus jeunes, ne ratez pas le film d'aventure *Le renard et l'enfant* le lundi 17 février à 14 h à l'Auditorium Gérard-Grisey.



© DR

Des séances spéciales, mettant les destinées féminines à l'honneur, seront également proposées : *La journée de la jupe* avec Isabelle Adjani, le dimanche 30 mars à 15 h et le lundi 31 mars à 14 h, ainsi que Peggy Sue s'est mariée, une comédie dramatique de Francis Ford Coppola le dimanche 30 mars à 18 h et le lundi 31 mars à 17 h.

Salle Jacques-Berrier
Rue Pierre-Brossolette
Auditorium Gérard-Grisey
Conservatoire à rayonnement communal
2 avenue Paul-Langevin
Projections gratuites organisées en partenariat avec la MJC de Sarcelles.
Renseignements : 01 34 04 02 80.

DANSE

Robot !

Des robots partout qui envahissent notre quotidien. Mais aussi des robots sur scène, des vidéos et un son et lumières époustouflant pour nous conter la relation complexe de l'homme à la machine… C'est ce que nous propose Blanca Li dans « *Robot !* », avec le ton décalé propre à ses pièces chorégraphiques.


© Michal Bacory

Mardi 28 janvier 2014, à 20 h 30
Salle André-Malraux.

CLUB PHILATÉLIQUE

Exposition le 1er février

Le 21e salon des collectionneurs organisé par le club philatélique de Sarcelles et environs aura lieu le samedi 1er février de 9h30 à 18h à la salle André-Malraux. Une trentaine d'exposants et plusieurs centaines de visiteurs sont attendus pour cet événement gratuit, reconnu dans toute l'Île-de-France. Sur le thème de la musique et des musiciens célèbres, pour marquer le bicentenaire des naissances de Richard Wagner et de Giuseppe Verdi, les collectionneurs admireront et échangeront timbres, billets, pièces de monnaies, pin's, cartes postales, fèves et capsules…

Samedi 1er février, de 9h30 à 18h. Salle André-Malraux.
Renseignements : philatelie.sarcelles.free.fr et clubphil.sarcelles@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ

Gala en faveur des personnes handicapées

Comme chaque année, un grand spectacle musical et dansant sera offert aux personnes handicapées à la salle

André-Malraux le 2 février prochain. Un carton d'invitation leur sera envoyé prochainement. L'inscription est gratuite mais obligatoire. Un car adapté sera mis en place pour faciliter le transport des personnes qui le souhaitent

Dimanche 2 février, à 15 h.
Salle André-Malraux.
Renseignements : 01 34 38 21 30.

FOCUS

Exposition Anna-Langfus Trois romans pour transmettre


© DR

Cette exposition est consacrée aux trois romans publiés par Anna Langfus, Sarcelloise juive d'origine polonaise : Le sel et le soufre (1960), Les bagages de sable (Prix Goncourt 1962) et Saute Barbara (1965). Elle retrace notamment la volonté de l'écrivain de transmettre, par la fiction romanesque, l'expérience de « *la tragédie juive pendant la guerre* ». L'exposition a été conçue et réalisée par Jean-Yves Potel, écrivain, ancien diplomate et historien, auteur d'une biographie d'Anna Langfus (Éditions Noir sur Blanc), avec le concours de l'association « *Sarcelles et son histoire* » et de la bibliothèque intercommunale Anna-Langfus.

Du 2 au 16 février, vernissage le dimanche 2 février 2014, à 11 h.
Maison du Patrimoine, 1 rue des Piliers à Sarcelles.

CIRQUE-POÈME

Alice au pays des merveilles


© Francette Levieux et Michel Lidvac

Cette Alice contemporaine de Fabrice Melquiot revisite en 16 tableaux féeriques, les aventures de l'héroïne de Lewis Carroll, sous les néons d'une Chine électrisée par la rencontre improbable d'Alice et des mandarins acrobates. De cette confrontation entre arts traditionnels et écriture contemporaine surgit un spectacle total et inclassable à partager en famille !

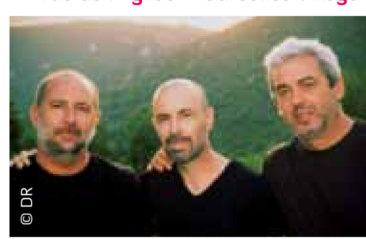
Jeudi 6 février 2014, à 20 h 30
Salle André-Malraux.

CHANTS CORSES

Arapà

S'inspirant de la tradition orale corse mais aussi de leur quotidien insulaire, les trois chanteurs et musiciens du groupe Arapà enchanteront le public par la poésie, la chaleur vocale et l'harmonie qui se dégagent de leurs tempéraments singuliers et de leurs tessitures de voix complémentaires.

Dimanche 9 février 2014, à 15 h
Église Saint-Pierre-Saint-Paul
12 rue de l'Église – Sarcelles village.


© DR

ÉVÉNEMENT

Nouvel an chinois le 15 février

La fête du Nouvel an chinois, placé cette année sous le signe du cheval, est devenue un rite à part entière à Sarcelles. Un grand défilé est prévu au village de la rue Pierre-Brossolette au marché couvert rue Taillepied. Des concerts de musique chinoise et des initiations à la calligraphie seront également proposées salle Jacques-Berrier.

Samedi 15 février – Sarcelles village

FOLKLORE BRETON

Tri Yann


© DR

Les Nantais de Tri Yann ont débuté en 1970, à la même époque qu'Alan Stivell. Après des débuts acoustiques, puis électriques et électroniques, le groupe propose aujourd'hui des shows misant sur le spectaculaire, avec des chansons en breton et en français, pour toucher un large public.

Vendredi 28 février 2014, à 20 h 30
Salle André-Malraux.

OFFICIEL

Commémoration du 19 mars

La cérémonie débutera dès 9 h 30 devant la stèle de l'allée du 19 mars 1962. Les participants rejoindront ensuite la stèle du rond-point du 19 mars, où une minute de silence sera observée, avant de se recueillir devant le Monument aux morts à 10 h 45.

Mercredi 19 mars, le matin.
Départ allée du 19 mars 1962.



Groupe Opposition

UMP

L'alternance pour Sarcelles

Je tiens d'abord à vous exprimer mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, à vous-même ainsi qu'à vos proches.

Comme vous le savez certainement, vous serez appelé à voter pour l'élection municipale, les 23 et 30 mars prochains, afin d'élire votre maire et son équipe pour les six années à venir.

Depuis 2008, la vie quotidienne des Sarcellois s'est-elle améliorée ? Est-il plus facile de se loger dans des conditions décentes, de trouver une place en crèche, d'élever ses enfants ? Nos rues sont-elles plus sûres et plus propres ? L'emploi a-t-il été favorisé ? La fiscalité locale est-elle juste ? Parce que ces questions sont cruciales, parce que les Sarcelloises et les Sarcellois attendent des réponses concrètes et innovantes, ce scrutin municipal est essentiel.

Cela fait maintenant dix-neuf ans qu'une majorité de gauche est en place et dans cette fin de mandat, il y a clairement un défaut d'imagination et d'innovation. Il faut un maire utile, un maire qui résoudra les vrais problèmes : le logement, la sécurité, la fiscalité, la propreté, l'éducation, en somme des services publics de qualité.

Quel est le bilan de la municipalité sortante depuis 2008 ? Une augmentation de près de 9 % de la délinquance en 2012, une fiscalité toujours aussi élevée et inéquitable et des promesses non tenues : absence de conseil économique et social local, absence de médiathèque, absence d'une maison de la santé, absence d'un logement pour tous les Sarcellois, absence d'une maison de la mémoire et de la République...

Une élection est une épreuve de vérité à laquelle personne ne peut se soustraire. Lutter contre la démocratie des apparences, tel est l'enjeu de ce scrutin.

Face à cette situation de laisser-aller général et à la crise économique et morale qui frappe notre ville, il convient de choisir un nouveau cap pour Sarcelles.

La nouvelle majorité devra s'engager sur un mandat clair pour rendre la ville aux Sarcellois, assurer une gestion transparente et bâtir l'avenir de notre commune. Ces trois conditions réunies permettront un développement harmonieux où le vivre-ensemble sera favorisé. Respect de la parole donnée, une sécurité renforcée, une fiscalité plus juste et équitable et un cadre de vie amélioré sont quelques unes des mesures qui devront être appliquées dès 2014.

Enfin, cette élection sera l'occasion de sanctionner le pouvoir socialiste, responsable de l'effondrement économique et moral de notre pays.

Pour toutes ces raisons, l'alternance pour Sarcelles est nécessaire pour le redressement de notre ville.

Vous pouvez compter sur mon engagement.

Marc SONNET
Conseiller municipal
Contact : marc.sonnet@neuf.fr



Groupe Opposition

MRC

LAÏCITÉ = LIBERTÉ + ÉGALITÉ + FRATERNITÉ

La Laïcité n'est pas seulement une idée, un concept abstrait, réservé à la réflexion. Elle est d'abord une pratique de la liberté dans l'espace public, qui garantit la liberté individuelle de chacun et permet de faire vivre les libertés collectives. Elle est une condition essentielle de la mise en œuvre de notre devise républicaine. Beaucoup diront que la Laïcité est désormais ancrée dans notre République. C'est oublier qu'elle est aujourd'hui maltraitée par des responsables politiques et des élus locaux qui, plus par pragmatisme que par idéologie, s'accommodent de petits arrangements avec les communautés.

La réussite scolaire, les transports, la santé, la sécurité, les loisirs, le logement, l'emploi : ces questions nous concernent tous. Communautariser ces enjeux, c'est faire diversion pour ne pas avouer son incapacité à y répondre. C'est prend aussi le risque d'aggraver le sentiment d'abandon de tous ceux qui, au delà de leur religion, origine ou statut social, considèrent à juste titre que la République Française demeure leur seule communauté d'appartenance et de destin ! Le droit à la différence finit toujours par aboutir à la différence des droits...tant la tentation électoraliste est grande de traiter les communautés en fonction de leur poids électoral supposé.

Encourager à des fins électorales des phénomènes de replis identitaires avec le risque de fragmentation du corps social est dangereux et donc critiquable. La politique ne doit pas consister à poser sur ses administrés un regard ethnique qui assignerait à origine certains d'entre eux quand d'autres pourraient faire valoir leur aspiration à dépasser les déterminismes sociaux, ethniques, culturels ou religieux. On franchit alors l'étroite frontière entre le soutien aux communautés, qui peuvent fortifier le lien social et le communautarisme, forme nouvelle du clientélisme électoral, qui fragilise la société et discrimine en fonction d'une appartenance supposée ou réelle.

Donner un rôle politique aux communautés, c'est aussi prendre le risque de voir se substituer leurs dogmes à l'organisation sociale démocratiquement choisi par les citoyens. Les citoyens doivent donc se réapproprier la Laïcité qui risque, à défaut, d'être préemptée et instrumentalisée par de faux promoteurs pour stigmatiser une partie de nos concitoyens. À Sarcelles, l'instauration d'une journée annuelle municipale consacrée à la Laïcité favoriserait cette réappropriation, notamment par les plus jeunes. La mise en place d'une charte municipale de la Laïcité garantissant l'accès de tous aux équipements ou services financés par des subventions communales versées aux associations est un impératif républicain et une nécessité démocratique. Je me félicite que certaines de ces propositions aient eu un écho positif auprès du Maire lors du dernier conseil municipal.

Quand des communautés vivent côte à côte, sans le plus souvent se connaître, elles ne vivent plus ensemble. Et c'est la démocratie qui est en danger. À Sarcelles le risque est de créer une fracture ethnique ou religieuse irréversible venant s'ajouter à une ségrégation sociale et territoriale déjà existante. Sarcelles : une et indivisible... tel est donc l'enjeu de Citoyenneté qui se pose à chacun de nous afin que notre ville soit à nouveau ce "village" où chacun peut s'épanouir dans le respect de l'Autre. Sauf à vouloir.

Vous êtes nombreux à partager cette ambition citoyenne. La faire vivre exige une résolution durable à Sarcelles de l'équation républicaine du "mieux vivre ensemble" et mérite que l'on cherche le rassemblement le plus large au-delà des clivages partisans et des querelles de personnes. Il en va du type de société que nous voulons bâtir pour l'avenir. Il est donc grand temps de s'atteler à remettre à l'ordre du jour notre héritage républicain commun.

Joyeuses fêtes et bonne année 2014.

Rachid ADDA
Conseiller municipal MRC
Contact sarcelles2.0@gmail.com

LE RECENSEMENT
COMMENCE LE 16 JANVIER !

Cette année, le recensement à Sarcelles aura lieu du 3 janvier au 22 février. Les agents recenseurs seront présents dans tous les quartiers mais ne recenseront que certaines adresses déterminées par l'Insee.

Le recensement 2014

Du 3 au 15 janvier, les agents recenseurs auront pour mission de prévenir les gardiens d'immeubles et de déposer une lettre d'information de Monsieur le Maire dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.
C'est uniquement à partir du 16 janvier prochain qu'ils pourront se déplacer chez les Sarcellois.

Pourquoi le recensement ?

Il permet de comptabiliser la population et de connaître les caractéristiques sociodémographiques d'un territoire. Il est donc un outil d'aide à la décision publique. Quelles questions va-t-on me poser ? Les questions concernent :

- **la situation matrimoniale, l'âge et le lieu de naissance :** pour obtenir une image de la diversité de la population résidant en France.
- **le lieu de travail :** pour établir des statistiques sur la distance domicile/travail et sur les modes de transports correspondants).
- **le nom de l'employeur :** pour déterminer l'activité professionnelle et le secteur économique dans lequel chaque personne travaille).
- **le logement :** pour orienter la politique locale de l'habitat.

Qui sont les agents recenseurs ?

Il s'agit de 16 agents communaux de Sarcelles, chacun en possession d'une carte officielle tricolore d'agent recenseur, signée par le député-maire, que vous êtes en droit de leur demander. Faites attention aux faux agents recenseurs susceptibles de vous contacter en dehors ou pendant la période du recensement. En cas de doute, téléphoner à la mairie au 01 34 38 21 40.

Pourquoi suis-je recensé et pas mon voisin ?

Jusqu'en 1999, toutes les communes de France recensaient la population en même temps et en une seule fois, tous les 8 à 10 ans. Aujourd'hui, le recensement n'est plus exhaustif mais en fonction d'un système de sondage, qui est devenu annuel. À Sarcelles, depuis 2004, 8 % des logements de la commune (soit environ 6 000) sont ainsi recensés chaque année.

**POUR SAVOIR SI VOTRE ADRESSE EST RECENSÉE OU POUR TOUTE AUTRE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER JEAN-LUC CLAUDE (COORDONNATEUR MAIRIE) QUI SE TIENT À VOTRE DISPOSITION.
TÉLÉPHONE : 01.34.38.21.40 POSTE 4310
MAIL : RECENSEMENTPOPULATION.SARCELLES@YAHOO.FR**

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- DUMAN Mélina, Sarah, Louisa
- DUMONTAGNE Mila, Marie
- GOZE Yoann, Farel
- JEAN-JULIEN Jordan
- KAWUTAKO Daniel, Kiala
- MOHAMMAD Ayoub, Omar
- MOMBITO ADJEMBI LUFUTU Khloé, Thérèse
- PASSY Oan, Louis-Gabriel
- KAS Elsa
- NELCY Ethan, Clifforde
- ZOLA LANDU Juliana, Véronique
- ALBI Céline, Rita
- JOSÉPHINE-ADÉLINE Lee-Roye, Mathias
- KONTÉ Mayla, Dieynaba, Salamata

Mariages

- TEMIM Isaac Raymond et BOUBLIL Joyce, Huguette, Hanna
- ABIDI Dimitri, Lotfi et MERSNI Sameh
- CETIN Mehmet, Mathieu et CALISIR Céline, Funda
- JALCE Eddy Lionel et COULANGES Edwinn
- GENC Christian, Yucel et GÜLER Selma
- HAMMANI Djamel et BOUSSADIA Kaïna
- HARIS Navas et DOAN Sylvie
- NZEZA Osaka et MAKOMA KIBUILA Belinda
- BENHAMOU Julien, David et TWITTO Joanna
- PAUL Raymond et CÉLEUS Yolande
- BOUSSEMAR Mabrouk et HADDAD Ounissa
- COLOMBO Gérald, Eric et CHAVRIACOUTY Elodie Danielle
- IHERTI Rachid et YAZID Kahina
- LAPRAY Daniel, Bidavid et DUMAN Marie
- MAJDOUB Mohamed, Ali et DIALLO Kadidia
- PIERRE Patrick et PARADY Sigrid Charlène
- AMANOU David, Simon et BELAMICH Kelly
- FRANCIS Darren, James et VENANCIO Eva
- LOPEZ Sobour et OKOJIE Patricia
- MOHAMMAD Salim et SHELA Bibi
- ANAR César, Celal et OZTURK Füsun
- DIRIL Jean-Christophe et DIRIL Sabiha
- BERNARD Jean-Daniel, Jude et BENJAMIN Karen, Elodie
- BOKOBZA Jérémy Mordekhaï et HINI Eva, Arielle
- TRAORE Amadi et GARNIER Elaine Anne Odile
- RODRIGUES PEREIRA Emidio et DA LUZ DA SILVA Graça
- VACCARO Blaise, Marc et HOUMOU Khadija
- HAIK Jonathan, Yaacov, Kamais, Yomtov, Camus et BELLAICHE Rivka, Kouaka
- BRUET Nicolas, Valentin, Lucien et PERRAUD Anne-Christine, Ligaya
- PHENELUS Markendy et JEAN PIERRE Yviolène
- DIRIL Christophe et CALASIN Catherine
- ANTON Thineshkumar et RICHARD ANTHONY Shiromy
- DIANE Yves, Raymond, Stanislas et GUEI Anne-Marie
- MUHAMMAD Asif et KHALIDA Parveen
- DENET François, Rémi et REBOUL Sindy, Huguette, Hélène
- IBRAHIM Yacine et ZROURI Samira
- MADIKITA Paul et SIMAKALA Mponi, Gina
- KHALKI Kamel et IMANI Fatima, Zahra
- TURBAN Olivier, Jean-Marie, Raymond et BOUSSETA Halima
- MARCIANO Abraham et MELLUL Shirley, Rachel

Décès

- ATIAS Colette, Jacqueline
- BERZANI LEVY Semha, Allegra
- CRICO Eric, Rodrigue
- DELANNOY Jeanne, Julie, Marie
- DIDIOT Jacques, Michel
- PEREZ Maarabi
- TAFFIN Robert, Michel

Nb : Ces informations sont publiées avec l'accord des familles sarcelloises



La municipalité vous souhaite une excellente année

Ville de Sarcelles